

Les subsides

En plus de ces décisions concernant le Programme énergétique national, l'Agence d'examen de l'investissement étranger et la recherche et le développement scientifiques, il y a encore la question de l'opportunité de ces négociations. Même les meilleurs amis des conservateurs doivent admettre qu'elles n'auraient pu survenir à un pire moment. Le gouvernement n'a pas tenu compte ou n'a pas semblé se rendre compte de la puissance dont pourrait disposer le Congrès, de la facilité avec laquelle il pourrait modifier son programme législatif à notre désavantage et de l'imprudance qu'il y avait à entreprendre ces négociations juste avant des élections de mi-mandat au Congrès américain.

Ce n'est pas tout. Ce n'est certes pas choisir le moment le plus opportun que d'entreprendre des négociations commerciales alors que notre balance commerciale affiche un important excédent. Nous ne négocions pas à partir d'une position où nous cherchons à en arriver à un équilibre de la balance commerciale. Nous n'essayons pas de convaincre notre partenaire commercial que le temps est venu de nous donner une chance. Nous tentons de négocier avec un partenaire qui peut demander n'importe quand de quoi se plaignent les Canadiens puisqu'ils jouissent d'un excédent et que leur chiffre d'affaires avec les Américains est supérieur de 20 milliards de dollars au leur. Le moment choisi pour entreprendre ces négociations nous fait nous interroger sur la réflexion accordée à la décision avant qu'on ne la prenne.

Peu importe le nombre de questions que les députés d'en face peuvent poser au cours du débat, la conclusion qui s'impose est que la décision n'a pas été mûrement réfléchie. Nous nous sommes lancés dans toute cette démarche sans élaborer de stratégie, sans nous assurer que nous disposions de certains avantages avec lesquels négocier et sans nous assurer que nous avons des politiques en place chez nous qui nous facilitent la transition. Le gouvernement s'est lancé dans cette entreprise sans s'assurer que le processus politique américain ne ferait pas obstacle aux négociations. Comme nous le savons tous, le Congrès joue désormais un rôle bien plus important qu'auparavant. En outre, le gouvernement américain sait qu'il a un déficit commercial avec le Canada et la chose n'a jamais été aussi manifeste qu'à l'heure actuelle.

Qu'on me permette de citer un exemple des lacunes à déplorer en matière de planification nationale, et d'expliquer ce que le gouvernement aurait dû faire avant d'entreprendre ces pourparlers. Au Canada, le débat porte principalement sur la création d'emplois. Cette préoccupation, que ce soit en Ontario, au Québec, dans la région de l'Atlantique ou dans l'Ouest, est des plus concrètes. Le gouvernement ne peut pas convaincre les Canadiens que le libre-échange en Amérique du Nord favoriserait l'économie, s'il n'est pas en mesure de leur fournir des emplois et leur garantir une transition progressive ainsi que la protection des emplois existants et nouveaux. Les données statistiques et les études effectuées révèlent que le secteur manufacturier, le secteur des services et d'autres accuseront des pertes. On perd des emplois lorsque par exemple un marché devient plus concurrentiel et surtout du fait que les quantités produites par le marché américain sont si importantes que celui-ci est nettement avantagé car il peut vendre à des prix de détail inférieurs en raison des économies d'échelle.

Pourquoi a-t-on négligé de manière aussi flagrante de planifier à l'échelle nationale? Peut-être a-t-on tenu à s'entourer du plus grand secret pour que la population et l'opposition n'en sachent rien. Nous ne sommes pas au courant de l'existence d'un programme de rajustement destiné à protéger quelque 520 000 travailleurs qui perdront leur emploi tel qu'annoncé la semaine dernière par le Conseil économique du Canada. Quelle protection offrira-t-on aux travailleurs, hommes et femmes, qui perdront leur emploi par suite de ces négociations bilatérales? Nous n'en savons rien.

Mais ce n'est pas tout. A quel type de restructuration procédera-t-on pour consolider et étendre notre capacité de production industrielle? Que prévoit-on pour faciliter la disparition progressive de certains secteurs industriels si nous venions à les perdre? Nous ne savons pas ce qui se produira par suite de la restructuration des industries en Ontario, dans le Québec et ailleurs dans le pays. On garde le silence absolu là-dessus.

Quelle politique adopterons-nous en matière de recherche et de développement pour maintenir notre capacité à soutenir la concurrence, une fois qu'aura été signé pareil accord de libre-échange? Nous n'en savons rien. Nous savons tous toutefois qu'on effectue des compressions budgétaires et que l'on diminue notre capacité de recherches. Nous ne savons pas par quoi elle sera remplacée, ni comment on fera pour atténuer les conséquences de sa perte. Ne sachant rien, il n'est guère étonnant que l'opposition fasse obstacle à ce projet, car elle a été tenue dans l'ignorance. Nous ne connaissons pas les réponses à ces trois questions importantes.

● (1720)

Je remarque que cela fait rire le député de York-Est (M. Redway). Je lui rappelle que c'est fort important. Il s'agit des emplois de centaines de milliers de Canadiens dont l'avenir est en jeu. C'est ce qu'on dit dans le communiqué de presse en date du 20 octobre du Conseil économique du Canada...

M. Redway: On parle de 370 000 nouveaux emplois.

M. Caccia: ... dans lequel on précise qu'environ 520 000 emplois disparaîtront d'ici à 1995. Ce n'est pas un petit chiffre. Si un seul emploi était perdu, nous devrions nous demander comment permettre à la personne touchée par ce changement d'y faire face.

Une voix: Cinq millions de personnes changent d'emploi chaque année.

M. Caccia: Ce qui est en jeu en l'occurrence, c'est la gestion possible d'un changement qui pourrait être fort important et ne pas se limiter, selon moi, au commerce. Comme d'autres députés l'ont signalé à plusieurs reprises durant la période des questions, quand on touche au commerce, on touche également à certains autres secteurs d'activité de notre économie. Par exemple, cela affecte la sécurité sociale, les lois régissant la concurrence, les normes et toutes les autres activités liées de près ou de loin à l'économie. Ainsi, lorsqu'on parle d'une libéralisation des échanges, on englobe, en fait, un certain nombre de domaines qui touchent notre culture, notre identité nationale, nos activités en général et pas simplement le secteur du commerce. Ce que je crains, c'est que non pas dans dix ou 20 ans, mais peut-être dans 50 ans, cette «libéralisation des échanges» ne se transforme en une certaine union économique.